



LA VILLE DE NEMOURS
(13 000 habitants – 280 agents)

RECRUTE

UN CHARGE DE PREVENTION, FORMATION ET INSTANCES (F/H)

Ancienne capitale du Gâtinais français, Nemours bénéficie d'une situation géographique privilégiée au cœur de la vallée du Loing, à l'orée de la Forêt de Fontainebleau.

Située au sud du Département de Seine-et-Marne, à 75 km de Paris, la commune est desservie par un réseau routier, autoroutier et ferroviaire la reliant à la capitale en une heure.

POSTE

Sous l'autorité de la Directrice des Ressources Humaines, vous aurez en charge de conseiller et d'assister l'autorité territoriale et les services dans la définition de la politique de prévention et d'amélioration continue des conditions de travail et de contribuer à sa mise en œuvre opérationnelle.

Vous participerez activement à la mise en œuvre d'une politique de formation et vous assurerez le secrétariat du Comité Social territorial.

MISSIONS

► Formation :

- Mettre en œuvre le plan de formation à partir de l'analyse des entretiens annuels d'évaluation et des orientations stratégiques
- Planifier, coordonner et suivre les actions de formations intra, formations CNFPT et autres organismes
- Elaborer et suivre le budget dédié
- Assurer le suivi des besoins individuels et accompagner les agents dans leurs parcours de formation (orientation carrière, aide au reclassement ou à la mobilité)

► Prévention :

- Proposer et mettre en œuvre les actions de la politique de prévention des risques professionnels et d'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail
- Piloter la démarche d'évaluation des risques professionnels (rédaction du DUERP et suivi de sa mise en place)
- Analyser les accidents de service, les accidents de travail et les maladies professionnelles
- Élaborer les rapports, bilans et statistiques relatifs à la santé et à la sécurité et assurer le suivi des registres obligatoires
- Assurer une veille réglementaire et technique en matière de sécurité et de santé au travail
- Conseiller l'autorité territoriale, les membres du Comité Social Territorial, les services et les agents
- Organiser des actions de sensibilisation et de formation à la santé et sécurité au travail, informer les agents et les services

- Gestion administrative des syndicats : suivi des absences syndicales, rédaction des courriers échangés, secrétariat du Comité Social Territorial

- Référent du volet « Entretiens Annuels d'Evaluation »

- Participer à des missions ou à des tâches exceptionnelles en fonction des besoins du service ou de la direction

PROFIL RECHERCHE / COMPETENCES REQUISES

Fonctionnaire titulaire, cadre d'emplois des Rédacteurs Territoriaux ou lauréat du concours

Poste ouvert aux contractuels (en cas de recrutement infructueux d'un fonctionnaire)

Formation supérieure (bac+2/3 minimum) et expérience significative en santé et sécurité au travail
Connaissance de l'environnement territorial et connaissances approfondies du statut de la Fonction Publique Territoriale

Connaissance des dispositifs de formation professionnelle et des processus d'apprentissage, des modes de fonctionnement du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT)

Capacité à évaluer des situations professionnelles et déterminer les risques liés aux postes de travail

Maîtrise de la gestion de projet

Force de proposition, gestion des priorités et prise d'initiatives

Sens de la pédagogie et de la communication

Sens de l'écoute, ouverture, empathie, et réactivité

Aptitude à travailler en autonomie, rigueur, méthode

Maîtrise des outils bureautiques

Qualités rédactionnelles

Sens du travail en équipe

Grande discrétion professionnelle et devoir de réserve

CONDITIONS DE TRAVAIL

Poste à Temps Complet

Horaires : 36h15 hebdomadaires, du lundi au vendredi

Lieu de travail : Hôtel de Ville, 39 rue du Dr Chopy 77140 NEMOURS

REMUNERATION ET AVANTAGES

Rémunération statutaire selon grille indiciaire + régime indemnitaire (mensuel et annuel)

Prime exceptionnelle annuelle

25 jours de congés annuels + 6 jours de RTT

Avantages sociaux des enfants du personnel

Prévoyance (adhésion facultative) avec participation de l'employeur

Date d'ouverture des candidatures : le 19 juin 2024

Poste à pourvoir **le 1^{er} septembre 2024**

Merci d'adresser votre candidature à l'attention de Madame le Maire :

- **lettre de motivation et CV détaillé**
- **copies des diplômes et du permis de conduire**

Si vous êtes fonctionnaire :

Votre dernier arrêté de situation administrative et le dernier compte-rendu de l'entretien professionnel

à :

recrutements@ville-nemours.fr

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant.